

Paris, le 28 juin 2019

Chère Madame, Cher Monsieur

Vous détenez des parts du FCP « MAM Terra Nova » FR0000970949 (part C), et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre établissement.

Nous vous informons que Meeschaert Asset Management, la société de gestion du fonds, va procéder à une modification de la stratégie d'investissement et du profil rendement/risque de ce FCP.

| L'opération

Ce changement de stratégie consiste à prendre désormais en compte les enjeux d'une transition vers une économie durable, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Cette nouvelle stratégie permettra ainsi de privilégier les entreprises dont le modèle économique tient compte des enjeux du changement climatique et de la biodiversité :

- soit en offrant des solutions à ces enjeux ;
- soit en transformant son modèle économique pour mieux intégrer ces enjeux.

Afin d'assurer l'application de cette stratégie, de façon consultative, un comité d'experts indépendants, sous l'égide de la Fondation Goodplanet, du Fonds de Dotation pour la Biodiversité et en partenariat avec l'association I4CE, se réunira plusieurs fois par an pour apporter un éclairage spécifique sur des thématiques environnementales.

Parallèlement, Meeschaert AM, sans coût supplémentaire pour le porteur, à verser annuellement à la fondation GoodPlanet un pourcentage des frais de gestion qu'elle perçoit, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds et des frais administratifs externes de la société de gestion.

Ces changements conduisent à modifier la dénomination du FCP, qui devient fonds de partage, en « MAM Transition Durable Actions », pour une meilleure compréhension de la politique d'investissement par les porteurs actuels et potentiels.

Cette mutation a reçu un agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 25 juin 2019. Elle entrera en vigueur à compter de la valeur liquidative du 4 juillet 2019 calculée le 5 juillet 2019.



MEESCHAERT

Asset Management

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas bénéficier de cette opération vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts jusqu'au 5 août 2019.

Les modifications entraînées par l'opération

Les principales modifications entraînées par l'opération ainsi que les conditions de réalisation de l'opération sont les suivantes :

- Profil de risque :
 - modification du profil rendement/risque : OUI
 - augmentation du profil rendement/risque : OUI
- Augmentation des frais : NON
- Stratégie d'investissement et profil de risque

Du fait de cette opération, l'objectif de gestion et la stratégie de gestion de votre fonds évoluent.

L'approche de MAM Terra Nova consistait en une gestion active de conviction sur les capitalisations du secteur de l'environnement sans à priori de style ni de taille. Le fonds recherchait des titres dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalués par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance. La décision d'investissement était construite au travers d'une analyse rigoureuse des bilans des sociétés concernées, sur la connaissance des équipes de management, sur les perspectives du secteur d'activité dans lequel évolue l'entreprise étudiée.

Dans toute la mesure du possible, le caractère environnemental du portefeuille de valeurs constitué devait se trouver en adéquation avec les critères de rentabilité retenus par l'analyse financière.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP MAM Transition Durable Actions sera investi au travers d'un processus de sélection basé sur des critères qui favorisent une transition vers une économie durable. Il met également en œuvre une stratégie ISR en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la suite du processus d'investissement. Au maximum 40 % de l'ensemble des entreprises analysées sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds.

Après un premier filtre d'exclusion d'activités considérées par la société de gestion comme les plus néfastes à l'environnement (extraction de charbon, pétrole, production d'électricité à partir du charbon, ainsi que la production de pesticides, de tabac ou d'OGM), le processus de gestion prend en compte la thématique de transition vers une économie durable au travers de trois catégories d'indicateurs (Solutions, Best performance, Best effort). Il réduit ensuite l'univers par la prise en compte de critères ESG. Enfin, une analyse financière aboutit à la construction et la gestion du portefeuille.

Le portefeuille restera investi à au moins 75 % de l'actif net en actions internationales de toute capitalisation boursière, sans privilégier de zone géographique.

La part maximale des actions des pays émergents passera de 10 % de l'actif net à 20 % .



MEESCHAERT

Asset Management

Les actions de petites capitalisation boursière seront maintenues à 10 % maximum de l'actif net.

La nouvelle stratégie d'investissement, modifie donc le profil rendement/risque de votre fonds.

- Frais et commissions

Les commissions de mouvement sur actions seront abaissées à 0,57 % TTC au lieu de 0,92 % TTC. Les frais de gestion passent de 2,3092 % TTC à 2,30 % TTC.

La société de gestion versera annuellement sous forme de don ou de parrainage, à la Fondation GoodPlanet un pourcentage (de 5 % à 35 % en fonction du montant moyen de l'actif net de chaque part calculé à la clôture de chaque exercice), des frais de gestion qu'elle perçoit, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds et des frais administratifs externes de la société de gestion.

Vous trouverez en annexe un tableau comparatif de l'ensemble des éléments modifiés.

| Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Afin de vous assurer du caractère adapté de la nouvelle stratégie de gestion, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du nouveau document d'information clé pour l'investisseur (DICI). Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le prospectus du fonds sont tenus gratuitement à votre disposition auprès de Meeschaert AM -12 Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris.

Ainsi, si la modification proposée vous convient, aucune action de votre part n'est requise. Dans le cas contraire, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts jusqu'au 5 août 2019.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération proposée, nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Enfin, nous vous incitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et vous assurer qu'ils sont en adéquation avec vos projets et votre profil d'investisseur.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Benoit VESCO
Directeur général

P.J. : DICI de MAM Transition Durable Actions
Tableau comparatif des éléments modifiés